

SERVICE: PLAN DE COHESION SOCIALE

Visa du Service:

Visa de M. la Directrice générale f.f.:

PROJET DE DELIBERATION – CONSEIL COMMUNAL DU 02 SEPTEMBRE 2019

SEANCE PUBLIQUE

N° - PLAN DE COHESION SOCIALE (PCS) – Convention de partenariat "Epopée Gipsy »
CCV- Adoption - Avis de la section Santé-Affaires sociales-Lutte contre la Pauvreté-Egalité des Chances

LE CONSEIL,

Vu le décret du 6 novembre 2008 relatif au plan de cohésion sociale (P.C.S.);

Attendu qu'il prévoit la signature de convention entre la ville et ses partenaires, convention qui contient notamment les obligations auxquelles sont soumis les partenaires (article 23 du décret)

Vu l'arrêté du Gouvernement wallon du 12 décembre 2008 portant exécution du décret du 6 novembre 2008 relatif au plan de cohésion sociale dans les villes et communes de Wallonie;

Vu la délibération du conseil du 27 janvier 2014 ratifiant le projet de Plan de cohésion Sociale de la ville de Verviers ;

Vu la délibération du conseil du 25 juin 2018 approuvant les modifications du Plan de Cohésion Sociale 2014 – 2019 ;

Vu le rapport du Service en date du 16 juillet 2019 ;

Vu les articles L1122-30 et L 1122-35 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation;

Vu l'avis émis par la Section " Santé, Affaires Sociales, Lutte contre la Pauvreté et Egalité des Chances" en sa séance du 22 août 2019;

Par * voix contre * et * abstentions;

DECIDE

Art 1.- L'adoption de la convention de partenariat entre le Centre Culturel de Verviers et la ville de Verviers via le Plan de Cohésion Sociale pour l'accompagnement du projet « l'Epopée Gipsy » dans le cadre de la fête de quartier en Hodimont.

Art 2.- De transmettre la présente délibération aux partenaires concernés.